



Conseil économique et social

Distr. générale
6 juin 2018
Français
Original : anglais

Session de 2018

27 juillet 2017-26 juillet 2018

Débat consacré à l'intégration

Compte rendu analytique de la 25^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 3 mai 2018, à 15 heures

Présidente : M^{me} Chatardova (Tchéquie)

Sommaire

Point 8 de l'ordre du jour : Débat consacré à l'intégration (*suite*)

*Table ronde sur le thème « Concevoir un avenir résilient et durable –
des outils pour mieux se préparer au lendemain »*

Clôture du débat



La séance est ouverte à 15 h 15.

Point 8 de l'ordre du jour : Débat consacré à l'intégration (suite)

Table ronde sur le thème « Concevoir un avenir résilient et durable – des outils pour mieux se préparer au lendemain »

1. **M. Huffines** (représentant de l'Alliance mondiale pour la participation citoyenne (CIVICUS) auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York), animateur, signale que, trois ans après l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, des efforts supplémentaires s'imposent pour réaliser les objectifs de développement durable, ajoutant que le débat sera l'occasion d'examiner les technologies d'avant-garde permettant de renforcer la résilience et les répercussions de la technique sur la planification des politiques.

2. Si la science est le moteur de la prospérité depuis la révolution industrielle, des menaces tant naturelles qu'auto-infligées pèsent aujourd'hui sur ce modèle. Le réchauffement climatique, les guerres modernes et les épidémies limitent la capacité de la Terre de faire vivre une population humaine en constante expansion. Le Programme 2030 est le reflet des efforts faits par l'humanité pour surmonter ces difficultés en créant des cercles vertueux à des points de jonction critiques.

3. L'animateur propose d'organiser le débat autour des questions suivantes : quels sont les instruments de planification des politiques qui permettent d'aider les pays à faire face à ces menaces ? La technique et l'innovation aident-elles les pays à utiliser ces instruments plus efficacement ? Quels sont les outils régionaux et mondiaux qui permettent d'appuyer les efforts faits par les pays pour accroître leur résilience ? Comment le Conseil économique et social peut-il mettre ces outils au service des pays ?

4. **M. Valdés González** (Directeur général de la protection civile au Centre national de prévention des catastrophes du Mexique), participant à la table ronde, accompagnant ses propos d'un diaporama numérique, fait savoir que son gouvernement a adopté une loi sur la protection civile qui est soumise à l'approbation des 32 États du Mexique. En tout juste un mois, en 2017, son pays a été mis à rude épreuve par deux séismes et plusieurs tempêtes tropicales et ouragans, qui ont engendré des dégâts au coût plus de 10 fois supérieur au montant du fonds disponible en cas de catastrophe. Toutefois, le plus important des deux séismes, d'une magnitude de 8,2, a dépassé le seuil d'activation des obligations catastrophe émises par le Gouvernement, d'une valeur de 150 millions de dollars. C'est la

distribution des fonds de reconstruction aux femmes des familles dans le besoin qui a permis d'obtenir les meilleurs résultats.

5. Le Mexique organise des exercices de préparation aux séismes le 19 septembre de chaque année, date qui coïncide avec l'anniversaire du tremblement de terre qui a frappé Mexico en 1985. Ironie du sort, l'un des séismes de 2017 s'est produit deux heures après la fin d'un tel exercice. Lors du second séisme, qui a eu lieu à minuit moins 10, les habitants de Mexico ont reçu un avertissement 85 secondes avant l'évènement, ce qui n'est pas suffisant pour des personnes qui n'ont pas pris part à de fréquents exercices et ne savent pas exactement ce qu'elles doivent faire.

6. La loi oblige le Gouvernement mexicain à publier des consignes de préparation dans les 68 langues autochtones du Mexique. Le Centre national de prévention des catastrophes a constaté que les messages de sensibilisation aux catastrophes qui mettaient en scène des enfants étaient particulièrement efficaces. La technique peut jouer un rôle crucial à l'appui de la préparation aux catastrophes. Les groupes électrogènes sont utiles, à condition qu'ils puissent produire de l'électricité au cours d'une période prolongée. La technologie satellitaire a permis d'améliorer considérablement l'accès aux informations météorologiques, et le Gouvernement mexicain s'emploie à mettre à la disposition du public des informations qui étaient jusque-là réservées aux autorités. Toutefois, les municipalités les plus pauvres et les plus vulnérables du Mexique sont souvent dépourvues de l'infrastructure technique nécessaire. En outre, les pratiques culturelles font souvent obstacle à la préparation : dans de nombreux cas, seuls les femmes et les enfants participent aux exercices, tandis que les hommes restent à l'écart. Les données démographiques peuvent permettre de déterminer quelles sont les approches les plus efficaces dans les différentes régions.

7. **M. Huffines** (représentant de l'Alliance mondiale pour la participation citoyenne (CIVICUS) auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York) se demande, compte tenu de l'appel lancé dans le Programme 2030 tendant à ce que les gouvernements œuvrent conjointement à l'élaboration de solutions intégrées, quelles sont les mesures prises par le Gouvernement mexicain pour encourager le Centre national de prévention des catastrophes à se rapprocher d'autres institutions de même nature et pour établir un dialogue avec la société civile.

8. **M. Valdés González** (Directeur général de la protection civile au Centre national de prévention des catastrophes du Mexique) répond que le Gouvernement

fédéral a adopté une loi sur la protection civile mais qu'il lui reste à convaincre les États de l'approuver. Le Centre a partagé son atlas des dispositifs de préparation aux situations d'urgence avec d'autres pays d'Amérique centrale, aucun gouvernement n'étant en mesure d'affronter seul les risques de catastrophe.

9. **M^{me} Sindi** [fondatrice et Présidente de l'Institute for Imagination and Ingenuity et membre du Groupe des 10 hauts représentants chargés d'appuyer le Mécanisme de facilitation des technologies (2016-2017)], participante à la table ronde, dit que, dans le cadre de ses fonctions de conseillère principale pour la science, la technique et l'innovation à la Banque islamique de développement, elle s'attache à appuyer les technologies d'avant-garde qui peuvent permettre d'accroître la résilience et de sauver des vies. En réponse aux catastrophes d'origine naturelle, y compris climatiques, et humaines, la Banque a mis en place une unité de renforcement de la résilience et de lutte contre les changements climatiques dont l'objectif est de promouvoir un développement sobre en carbone, une économie verte et des systèmes durables et capables de s'adapter à l'évolution des conditions climatiques. Pour faire face aux catastrophes résultant de l'activité humaine, elle fournit un appui aux secours et aux services d'éducation et de santé, finance des projets de développement, des interventions en cas d'urgence, des activités de reprise après sinistre et des initiatives de renforcement des capacités, et s'efforce par ailleurs de renforcer la coopération régionale et internationale à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030.

10. Des prévisions plus exactes permettent de déterminer les moyens les plus économiques de réduire les risques. À cette fin, la Banque a recours aux services de l'Observatoire mondial des instruments de politique en matière de science, de technologie et d'innovation créé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le but étant de renforcer sa propre utilisation de la science, de la technique et de l'innovation et d'aider ses États membres à anticiper les catastrophes et à adopter des mesures préventives. Parmi les technologies d'avant-garde utilisées pour gérer les risques figurent la géodésie par satellite, qui permet d'observer les micromouvements qui se produisent à la surface de la Terre, l'intelligence artificielle collective, qui permet de suivre l'évolution des forêts ombrophiles et des foyers de criminalité grâce à la collecte des données photographiques des téléphones portables, et la biotechnologie, qui est en passe de changer la manière dont sont envisagés les maladies et le recours aux antibiotiques. Toutes ces techniques peuvent aider les pays à se préparer aux catastrophes.

11. La Banque a créé un département de la science, de la technique et de l'innovation afin d'encourager les investissements à incidence élevée dans les nouvelles technologies. Dans ce cadre, elle a créé la plateforme numérique Engage, qui vise à faciliter l'accès des investisseurs et des inventeurs issus de pays en développement à des débouchés commerciaux et à un financement, et établi le fonds Transform, doté de 500 millions de dollars, qui est destiné à financer l'innovation. Il importe de créer un environnement propice aux partenariats mondiaux, car ceux-ci jouent un rôle clef dans la promotion de la résilience et des nouvelles technologies.

12. **M. Huffines** (représentant de l'Alliance mondiale pour la participation citoyenne (CIVICUS) auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York), s'interroge sur les cadres de politique générale et les incitations économiques qui devraient être mis en place par les gouvernements pour encourager le secteur privé à associer davantage les jeunes, en particulier les femmes, à l'innovation, à la science et aux partenariats.

13. **M^{me} Sindi** [fondatrice et Présidente de l'Institute for Imagination and Ingenuity et membre du Groupe des 10 hauts représentants chargés d'appuyer le Mécanisme de facilitation des technologies (2016-2017)] répond que la Banque islamique de développement associe toutes les parties aux investissements qu'elle engage dans les domaines de la science, de la technique et de l'innovation. Ainsi, dans le cadre de l'une de ses initiatives, la Banque a entrepris de former des femmes à l'installation de panneaux solaires. Par ailleurs, elle tient compte de la dimension climatique dans tous ses projets. Pour être efficaces, les politiques doivent s'accompagner d'instruments et de mesures d'incitation appropriés et prendre en compte la culture et les traditions locales.

14. **M. Ahmad** [Directeur par intérim du Bureau de New York du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)] dit que les changements climatiques sont un démultiplicateur de catastrophes naturelles. Il est possible d'établir des régimes d'assurance contre les risques climatiques, dont il est de plus en plus question dans les discussions portant sur la gestion de ce type de risques dans les pays en développement, au niveau micro-économique – les assurés versent des cotisations et sont indemnisés directement –, au niveau intermédiaire – des groupements de risques tels que des associations, des coopératives, des mutuelles de crédit ou des organisations non gouvernementales perçoivent une indemnisation et fournissent des services aux personnes touchées – ou au niveau macro-économique – les polices d'assurance sont détenues par le gouvernement

ou des organismes nationaux et les indemnités utilisées pour financer les programmes de relèvement après une catastrophe et les opérations de secours destinées à certains groupes prédéfinis.

15. Les deux grands types d'assurance contre les risques climatiques reposent l'un sur des indemnités, dont le montant est calculé en fonction des dommages qui se sont réellement produits, et l'autre sur des indices, auquel cas les indemnités sont accordées lorsqu'un seuil prédéfini, tel qu'un certain niveau de précipitations au cours d'une période donnée, est dépassé. Des mécanismes de mutualisation des risques ont été établis dans plusieurs grandes régions. En Afrique, la Capacité africaine de gestion des risques, qui relève de l'Union africaine, s'attache à mettre en place un Fonds de lutte contre les phénomènes climatiques extrêmes pour aider les États à accéder aux capitaux privés en cas d'augmentation du nombre de phénomènes météorologiques extrêmes.

16. Dans le domaine de l'assurance contre les risques climatiques, une transition est en train de s'opérer entre les produits traditionnels reposant sur des indemnités, d'une part, et les produits fondés sur des indices et les mécanismes hybrides, de l'autre. Une assurance agricole utilisant les photographies prises par les agriculteurs sur leur smartphone pour déterminer les pertes subies est actuellement à l'essai. De nombreux programmes en rapport avec l'agriculture associent la souscription d'une assurance à l'accès au crédit, à des intrants modernes, à des techniques plus efficaces ou à de meilleurs débouchés pour les agriculteurs. La technique joue un rôle essentiel dans l'élaboration de solutions fiables et rentables permettant de limiter les risques climatiques. La télédétection et les données satellitaires sont devenues indispensables à l'expansion de l'assurance indicielle dans les pays en développement, à l'accélération des remboursements et à la mise en œuvre d'activités de réduction des risques en fonction des dégâts que peuvent provoquer la sécheresse ou les inondations. La technologie de la chaîne de blocs peut être utilisée pour automatiser la gestion des assurances et permettre le versement d'indemnités sans qu'il soit nécessaire de déclarer de sinistre. Les assureurs tirent également parti de la banque mobile pour percevoir les primes et procéder aux règlements. La production participative et le réseautage social ont permis l'émergence de l'assurance entre particuliers, nouvel exemple de la manière dont les technologies novatrices contribuent à l'atténuation des risques de catastrophe.

17. **M. Huffines** (représentant de l'Alliance mondiale pour la participation citoyenne (CIVICUS) auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York) demande

des précisions sur la façon dont des technologies telles que l'imagerie satellitaire, la chaîne de blocs et les données météorologiques sont utilisées au niveau local.

18. **M. Ahmad** [Directeur par intérim du Bureau de New York du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)] répond que les données relatives à l'utilisation de ces technologies sont difficiles à obtenir, mais qu'elles seront cruciales pour assurer la réalisation des objectifs de développement durable.

19. **M. Moutenot** (cofondateur d'Upstream), participant à la table ronde, illustrant son exposé d'un diaporama numérique, fait savoir que sa société a automatisé le traitement des données satellitaires pour appuyer la prise de décision en matière de conservation et de développement. À titre d'exemple, Upstream a automatisé l'analyse des observations géospatiales horodatées pour s'assurer que les agriculteurs participant à des projets de conservation respectent les exigences en matière d'utilisation de l'eau, ce qui évite de devoir faire inspecter chaque exploitation et permet de réduire le coût de la surveillance. Upstream utilise également le tracé des sites horodatés pour produire un vaste ensemble de données relatives aux barrages, y compris ceux qui n'apparaissent pas sur les cartes classiques, et automatiser la détection des sites les plus appropriés pour l'établissement d'installations hydroélectriques à faible hauteur de chute. Cette technique pourrait être appliquée dans de nombreux autres domaines, notamment la définition du tracé des champs et la détection des types de cultures et des méthodes d'irrigation. En partenariat avec l'organisation non gouvernementale américaine The Nature Conservancy, Upstream a utilisé des données satellitaires pour établir une carte illustrant la profondeur de l'eau sur les lieux d'exécution de projets. Une fois adaptée, cette technologie pourrait être utilisée pour mesurer les niveaux d'inondations dans les zones côtières ou urbaines, calculer les indemnités d'assurance et modéliser la résilience aux inondations et la reconstruction après une catastrophe. La détection automatisée par satellite pourrait permettre de recenser les lieux dans lesquels des projets pourraient être exécutés, de surveiller la mise en œuvre et d'optimiser les résultats au moyen de simulations. Upstream a récemment établi un partenariat avec la Station spatiale internationale et une entreprise privée en vue de suivre la gestion des ressources en eau utilisées dans la production de coton dans les principaux bassins hydrographiques mondiaux. Les travaux menés par la société ont permis d'assurer un suivi à grande échelle fondé sur les données de terrain. Upstream a établi des interfaces à l'intention des groupes de conservation, des

acteurs du domaine de l'énergie propre et d'autres parties afin de permettre aux responsables de la mise en œuvre des projets sur le terrain d'accéder aux données satellitaires.

20. **M. Huffines** (représentant de l'Alliance mondiale pour la participation citoyenne (CIVICUS) auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York) demande des précisions sur la façon dont Upstream collabore avec les autorités nationales, régionales, fédérées et locales ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales.

21. **M. Moutenot** (cofondateur d'Upstream) répond que la collaboration avec les autorités régionales, fédérées et locales est la plus efficace car ce sont elles qui connaissent le mieux la situation sur le terrain. À titre d'exemple, Upstream collabore avec l'État de Californie pour améliorer la gestion des bassins versants grâce à une bourse du Gouvernement américain visant à financer des projets novateurs dans le domaine de la conservation. Il est également indispensable d'établir des relations avec les acteurs présents sur le terrain dans le cadre de la collaboration avec les entreprises et les organisations non gouvernementales. À cet égard, Upstream collabore actuellement avec l'organisation non gouvernementale américaine Environmental Defense Fund pour déterminer si les résultats des projets de résilience côtière mis en œuvre dans l'État de Louisiane sont suffisants pour justifier l'obtention d'un financement obligatoire lié à des critères environnementaux.

22. **M. Zimmerman** (cofondateur de Coolar), participant à la table ronde, accompagnant son exposé d'un diaporama numérique, signale qu'un milliard de personnes dans le monde en développement n'ont pas accès à l'électricité et que beaucoup d'autres vivent dans une situation de pauvreté énergétique. En conséquence, la réfrigération est rare dans ces pays, où 75 % des vaccins sont endommagés après avoir été stockés à des températures inadaptées, y compris congelés. Coolar a inventé un système frigorifique fonctionnant à l'énergie solaire, sans batterie ni pièces rotatives et sans frais d'exploitation. Le système est réfrigéré à l'eau (ce qui permet d'éviter les émissions de dioxyde de carbone en cas de fuite) et apporte la garantie que les vaccins ne seront pas congelés. La société produit un réfrigérateur équipé d'un panneau solaire à l'intention des centres de santé ruraux. Après avoir mené des études auprès d'infirmières au Kenya et en Inde, Coolar s'emploie actuellement à mettre au point des réfrigérateurs de plus petite taille, notamment des prototypes portables.

23. Le modèle d'activité de Coolar repose sur la vente de produits de réfrigération à des organismes de développement, des établissements de santé, des gouvernements et des organisations privées. La société collabore avec des partenaires du secteur et des acteurs sur place ainsi qu'avec les Gouvernements indien et kényan. Ses technologies peuvent également être utilisées dans les secteurs de l'agriculture et des transports. Les investisseurs du marché de la chaîne du froid, dont la valeur est estimée à 170 milliards de dollars, seraient prêts à financer le système mis au point par Coolar afin de réduire les pertes financières résultant du stockage inadéquat des vaccins et des produits alimentaires.

24. Il faut mettre en place des programmes visant à permettre aux petites entreprises d'interagir facilement avec les grandes organisations telles que l'ONU, et des programmes d'innovation et de recherche à long terme visant à tenir compte de l'évolution lente des réseaux d'incubateurs et d'accélérateurs d'entreprises. Afin de faciliter le transfert de technologie dans le domaine de l'éducation, les experts devraient se réunir en ligne ou en personne pour échanger des idées et travailler sur des projets communs. Des chercheurs de pays développés doivent se rendre dans les pays en développement pour comprendre les difficultés du terrain et favoriser l'incubation du savoir universitaire au niveau local par l'intermédiaire de start-up dont le succès bénéficierait également aux populations des pays développés.

25. **M. Huffines** (représentant de l'Alliance mondiale pour la participation citoyenne (CIVICUS) auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York) demande des précisions sur les organisations hybrides (présentant des dimensions à la fois commerciale, militante et philanthropique) avec lesquelles il conviendrait d'établir des partenariats multipartites à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable.

26. **M. Zimmerman** (cofondateur de Coolar) répond que l'enjeu, pour les entrepreneurs soucieux de durabilité, est de dégager des profits tout en œuvrant pour le bien commun. Les entreprises durables font parfois moins de bénéfices que les entreprises traditionnelles, mais elles attirent davantage l'attention des médias – ce qui est attrayant pour les investisseurs – et ne rencontrent pas les mêmes difficultés que les partenariats entre secteur public et secteur privé et les coentreprises s'agissant d'équilibrer les différents intérêts. Les entreprises durables et les mouvements locaux sont en mesure de résoudre des problèmes auxquels les entreprises uniquement motivées par le profit ne peuvent pas remédier. Avant de créer une entreprise durable, il est important de commencer par

prendre les mesures qui s'imposent pour promouvoir le développement durable.

27. **M. Moutenot** (cofondateur d'Upstream) dit qu'il a levé des fonds auprès de spécialistes du capital-risque pour financer de précédentes entreprises, mais qu'il ne l'a pas fait pour Upstream afin d'éviter tout conflit d'intérêts, la société ayant pour mission de promouvoir la protection de l'environnement. Pour les entreprises durables, la plus grande difficulté consiste à trouver des bailleurs de fonds dont les objectifs ne sont pas incompatibles avec le développement durable.

28. **M^{me} Sindi** [fondatrice et Présidente de l'Institute for Imagination and Ingenuity et membre du Groupe des 10 hauts représentants chargés d'appuyer le Mécanisme de facilitation des technologies (2016-2017)] dit qu'il n'existe aucun cadre d'appui à l'entrepreneuriat social au Moyen-Orient, où la situation des entrepreneurs dépend de l'évolution du contexte local. Il importe de créer un environnement propice à l'innovation durable pour mobiliser les esprits créatifs et veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. Le fonds Transform de la Banque islamique de développement a été créé pour aider les entrepreneurs à démontrer la validité de leurs idées, attirer les investisseurs à l'appui du développement des entreprises, commercialiser des produits novateurs et renforcer les capacités. Le fonds a pour objet d'associer toutes les parties prenantes à l'instauration d'une culture de la créativité.

29. **M. Gómez** (Vice-Ministre de la science et de la technologie de la République dominicaine et Président de la vingt et unième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement), commentateur, dit que la Commission de la science et de la technique au service du développement est un espace de dialogue qui permet d'examiner les moyens de mettre la science, la technique et l'innovation au service du développement durable et de la mise en œuvre du Programme 2030. La Commission a pour mandat de faire mieux connaître les politiques relatives à la science, à la technique et à l'innovation, en particulier dans les pays en développement, et de formuler des recommandations et des directives sur les questions scientifiques et techniques à l'intention des organismes des Nations Unies. À ses précédentes sessions, elle a examiné les possibilités et les difficultés associées aux technologies de l'information et des communications ainsi que les répercussions de la formation en ligne à grande échelle, de l'impression 3D, de l'automatisation numérique, de la société numérique inclusive et de l'analyse prévisionnelle stratégique. À sa vingt et unième session, qui se tiendra en mai 2018 à Genève, la Commission examinera la manière dont la science, la technique et l'innovation pourraient

permettre d'accroître sensiblement la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique d'ici à 2030 et de renforcer les compétences numériques en vue de tirer parti des technologies existantes et émergentes.

30. La Commission a récemment examiné les possibilités et les difficultés associées au développement durable, s'agissant des sources d'énergie renouvelables, des villes intelligentes, de l'aménagement urbain et des technologies géospatiales. L'évolution de ces technologies, telles que le système de positionnement universel, la production de données participative, la cartographie en ligne et les systèmes d'information géospatiale, pourrait permettre d'accroître la résilience des villes, conformément à l'objectif de développement durable n° 11, en améliorant l'acheminement de l'aide, la prévention des catastrophes, l'état de préparation et la reprise après sinistre. Ces technologies pourraient également permettre de mieux planifier les politiques et de mettre en lumière les répercussions qu'ont les catastrophes sur les sociétés. Lors du séisme qui a frappé Haïti en 2010, l'ONU et d'autres organisations ont coordonné l'acheminement de l'aide en s'aidant de cartes établies à l'aide de données satellitaires et issues de la production participative. L'analyse probabiliste des risques en Amérique centrale, initiative appuyée par la Banque mondiale, a été l'occasion de modéliser les catastrophes et d'établir une plateforme ouverte d'évaluation des risques de catastrophe.

31. Grâce à l'innovation, les États ont amélioré leurs politiques et leur planification en prévision de catastrophes et mis au point de nouvelles technologies. Les mégadonnées et les simulations informatiques ont permis d'améliorer l'analyse prévisionnelle en matière de développement durable et de mettre les avantages de la technique au service de l'atténuation des risques. Les gouvernements mettent à profit la science, la technique et l'innovation, ainsi que les technologies de l'information et des communications, pour surmonter les difficultés liées à la durabilité et à l'inclusion dans le contexte de l'aménagement urbain. Aux Pays-Bas, par exemple, les données générées par un système de gestion de la circulation intelligent sont utilisées pour prévoir et surveiller la densité de la circulation, tandis qu'au Brésil, des données et des algorithmes produits de manière participative permettent d'anticiper les catastrophes naturelles et les crimes.

32. Les commissions techniques du Conseil aident les États Membres à renforcer leur résilience. La Commission de la science et de la technique a analysé la façon dont les nanotechnologies sont utilisées pour purifier l'eau et produire de l'énergie, dont les drones acheminement du matériel, facilitent une agriculture de

précision et remplacent les humains dans l'exécution de certaines tâches dangereuses, et dont les satellites permettent de surveiller les dommages occasionnés à l'environnement et aux cultures. En ce qui concerne la création de sociétés résilientes, la Commission a étudié les répercussions que pourraient avoir les nouvelles technologies sur l'emploi et examinera à sa prochaine session la manière dont les particuliers pourraient tirer profit des technologies naissantes. La Commission offre également un espace permettant aux représentants de la société civile, des milieux universitaires et techniques, des entreprises et des organisations internationales de partager des informations et des enseignements tirés de l'expérience concernant l'efficacité des diverses politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation. Enfin, le concept de résilience lui-même doit être décrypté en analysant les causes plutôt que les conséquences. Pour le bien de l'humanité, et dans l'esprit du Programme 2030, le renforcement de la résilience ne doit pas être une réaction à la pauvreté, à la vulnérabilité, à la marginalisation ou au manque de visibilité des populations.

33. **M. Dewar Viscarra** (Mexique) dit que sa délégation, qui s'est portée coauteur de la résolution [72/242](#) de l'Assemblée générale sur l'incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable, attache une grande importance à la table ronde et estime que le lien entre le développement et des questions humanitaires telles que les catastrophes naturelles doit être examiné sans politisation. Les partenariats sont indispensables à la mise en œuvre du Programme 2030, lequel ne pourra être exécuté par les gouvernements qu'en collaboration avec le secteur privé, notamment avec les petites entreprises.

34. **M^{me} Hamdouni** (Maroc) demande des précisions sur la façon dont le Mexique encourage l'esprit de prévention et la culture de la résilience face aux catastrophes naturelles, en particulier au moyen des nouvelles technologies, ainsi que sur la manière dont le Forum des Nations Unies sur les forêts, dont la treizième session se tiendra en mai 2018 à New York, sensibilise le public au rôle que jouent les forêts dans le renforcement de la résilience.

35. **M. Valdés González** (Directeur général de la protection civile au Centre national de prévention des catastrophes du Mexique) répond que l'intensification de la puissance des ouragans qui frappent chaque année le Mexique a permis de rappeler à la population qu'il importait de prévenir les catastrophes. Pour que la préparation aux séismes soit efficace, les informations correspondantes doivent être publiées dans les langues maternelles des 7,5 millions d'autochtones du pays. Le

Gouvernement mexicain met l'accent sur la prévention à long terme, à l'horizon 2030, mais également à court terme, dans le cadre de la préparation à la saison des ouragans de 2018.

36. **M. Ahmad** [Directeur par intérim du Bureau de New York du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)] dit que les États Membres, qui jouent un rôle clef pour ce qui est de créer des passerelles entre les organisations et d'établir des partenariats, sont les mieux placés pour sensibiliser la population au rôle que jouent les forêts dans le renforcement de la résilience. La foresterie et la biodiversité font partie du programme de travail du PNUE, qui a dépêché des spécialistes de ces questions au Forum. Le Programme travaille en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aux fins de la mise en œuvre du Programme des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts et sur le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone forestier dans les pays en développement, et participe au processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

37. **M. Zimmerman** (cofondateur de Coolar) estime que l'utilisation efficace des données et des ressources telles que l'énergie, l'alimentation et la médecine est plus importante que les nouvelles inventions pour ce qui est de renforcer la résilience et de la durabilité.

38. **M. Moutenot** (cofondateur d'Upstream) espère que les technologues travaillant pour des sociétés financières et des sociétés de réseaux sociaux décideront de se réorienter afin de mettre leurs connaissances au service de la résilience et de la durabilité à long terme. Il s'engage à employer une douzaine d'ingénieurs et de technologues en 2018.

39. **M. Ahmad** [Directeur par intérim du Bureau de New York du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)] dit que le PNUE est déterminé à nouer des partenariats ouverts avec le secteur privé dans les domaines de la science, de l'innovation et de la technique à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030.

40. **M^{me} Sindi** [fondatrice et Présidente de l'Institute for Imagination and Ingenuity et membre du Groupe des 10 hauts représentants chargés d'appuyer le Mécanisme de facilitation des technologies (2016-2017)] dit que la Banque islamique de développement est déterminée à défendre le droit de chacun de vivre dans la dignité et la prospérité. La Banque fournit un appui financier et juridique et une aide à la création d'entreprise et à la protection de la propriété intellectuelle aux start-up et

aux partenariats dans les domaines de la science, de la technique et de l'innovation, sans distinction de religion ou de nationalité. La Banque a à cœur de réduire la pauvreté et de dispenser une éducation et des services de santé à l'ensemble des populations des pays en développement. Le fonds Transform vise à créer un environnement dans lequel les talents peuvent s'épanouir et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

41. **M. Valdés González** (Directeur général de la protection civile au Centre national de prévention des catastrophes du Mexique) dit que son gouvernement, qui s'est déjà beaucoup rapproché de sa population à la suite des catastrophes naturelles qui ont frappé le pays, s'emploie à encourager les citoyens à donner le meilleur d'eux-mêmes dans d'autres circonstances, notamment en les sensibilisant à l'action que mène l'ONU en matière de prévention des catastrophes.

42. **M^{me} Triyanti** (représentante des jeunes scientifiques du Groupe consultatif sur la science et la technologie du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes pour 2017 et 2018 et participante à la deuxième table ronde du débat) dit que la recherche scientifique est indispensable à l'établissement de projections, fondées sur des données portant sur des risques multiples, le but étant de préparer le monde aux effets que les changements environnementaux ont sur les catastrophes.

43. **M. Huffines** (représentant de l'Alliance mondiale pour la participation citoyenne (CIVICUS) auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York) rappelle qu'en adoptant le Programme 2030, les États Membres se sont dits résolus à éliminer la pauvreté et la faim, à combattre les inégalités, à édifier des sociétés pacifiques et justes où chacun a sa place, à protéger les droits de l'homme et à favoriser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, à protéger durablement la planète et ses ressources naturelles, et à créer les conditions nécessaires à une croissance économique soutenue qui profitera à tous et s'inscrira dans la durée, au partage de la prospérité et au respect du principe d'un travail décent pour tous, compte tenu des différents niveaux de développement national et des capacités des pays. Les changements climatiques, les conflits et les situations d'urgence concernant les réfugiés ne connaissent pas de frontières. Pour y faire face, une coopération s'impose entre les gouvernements, les institutions internationales, les entreprises et les citoyens sous l'égide de l'ONU.

Clôture du débat

44. **La Présidente** déclare que le débat consacré à l'intégration a contribué à maintenir l'élan en faveur de la mise en œuvre du Programme 2030. Les participants ont souligné le caractère multidimensionnel du concept de résilience, qui est apparu dans le domaine des sciences naturelles et qui s'étend maintenant à la psychologie, la sociologie, l'économie, l'informatique, la réduction des risques de catastrophe et d'autres disciplines. Nombre de pays et de villes ont élaboré des stratégies de résilience, et l'échange de données d'expérience entre les gouvernements, les autorités locales, les organisations de la société civile et les entreprises privées est extrêmement précieux. Indispensable au renforcement de la résilience nationale, la mobilisation de la population repose sur des éléments aussi essentiels que la cohésion sociale, la participation de la société, la prise de décision associant toutes les parties et la confiance entre les acteurs. La technique peut permettre de renforcer la résilience, mais elle doit être correctement gérée pour éviter de provoquer de nouvelles vulnérabilités. Le succès des stratégies de résilience exige la participation de tous les citoyens. Dans un monde interdépendant, la population doit être sensibilisée aux problèmes mondiaux par l'intermédiaire de l'éducation, de la formation et de l'accès à des données factuelles. La communauté internationale doit tout mettre en œuvre pour créer des sociétés résilientes et novatrices, qui sont indispensables à la croissance et au changement.

La séance est levée à 17 h 30.